



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour les Petites Sections (enfants nés en 2019)

Et les nouveaux arrivants

Télécharger le dossier sur le site de la mairie ou le retirer en mairie, au CCAS ou à la maison et mairie de quartier

Pour les enfants déjà scolarisés sur Pont-Sainte-Maxence en grande section et rentrant en CP, le dossier sera distribué par l'école.

Pièces à fournir avec le dossier :

- Livret de famille
- Carnet de santé ou document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge,
- Justificatif de domicile récent dans la commune
- Copie du justificatif de la garde des enfants (parents séparés ou divorcés)
- Certificat de radiation pour les nouveaux arrivants

Dossier à retourner avant le 22 avril par mail à mairie.decs@pontsaintemaxence.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie